



La prise en charge de la douleur est l'affaire de tous



Le cadre législatif :

Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé art. L.1110-5

« Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée... »

Plan de lutte contre la douleur en vigueur

Décret du 29 juillet 2004 : extrait du code de la santé publique, relatif à la profession d'infirmière et à l'exercice de la profession et aux actes infirmiers.

- Art R.4311-2 alinéa « les soins infirmiers ont pour objet de participer à la prévention et au soulagement de la douleur »

- Art R.4311-8 « dans le cadre de son propre rôle [...] l'infirmier est habilité à entreprendre et à adapter les traitements antalgiques, dans le cadre de protocoles préétablis, écrits, datés et signés par un médecin ».

La prise en charge de la douleur est l'affaire de tous

Missions et objectifs du CLUD du CHIC RDD :

- Améliorer l'évaluation et le traitement de la douleur.
- Coordonner les actions au niveau de l'ensemble des services.
- Développer la formation continue des personnels

La douleur:

La douleur est une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable associée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle ou décrite en terme d'un tel dommage.

(Source IASP, International Association for the Study of Pain, fondée en 1973)

**Elle est subjective
et repose sur le ressenti du patient**

Les mécanismes de la douleur:

- Douleurs nociceptives : par excès de stimulation
- Douleurs neurogènes ou neuropathiques : secondaires à une lésion, une anomalie, un dysfonctionnement du système nerveux.
- Douleurs psychogènes : sans cause somatique retrouvée et avec une souffrance psychique importante.
- Douleurs induites par les soins

Ces différents mécanismes peuvent être associés

**Evaluation de la douleur à l'admission et
réévaluations tracées dans le dossier**

Echelles d'évaluation :

Auto évaluation :

- Echelle numérique
- Echelle verbale simple
- Echelle des visages
- Echelle visuelle analogique : EVA

Hétéro évaluation : (troubles de la communication verbale)

- Doloplus
- Algoplus
- ECPA

Traitement non médicamenteux de la douleur :

- **Moyens physiques** : kinésithérapie, toucher-massage
- **Méthodes psychocorporelles** : relaxation, sophrologie....
- **Autres méthodes** : Thérapie Cognito Comportementale, hypnose...